

Objet

Ce document a pour objet d'accompagner les équipes des pharmacies pour le tri des personnes appelant au téléphone ou se présentant en officine dans le contexte de l'épidémie de Covid-19.

Pour rappel (voir [CoronaCheck.ch](https://coronacheck.ch)), les signes et symptômes évocateurs d'une infection au Covid-19 sont les suivants :

- Symptômes d'affection aiguë des voies respiratoires (par ex. toux, maux de gorge, souffle court, douleurs thoraciques)
ET/OU
- Fièvre sans autre étiologie
ET/OU
- Apparition soudaine d'une anosmie et/ou d'une agueusie (perte de l'odorat et du goût)
ET/OU
- Etat confusionnel aigu ou détérioration de l'état général chez une personne âgée sans autre étiologie.

La Covid-19 peut aussi se présenter avec d'autres symptômes moins fréquents et moins spécifiques, tels que douleurs musculaires, maux de tête, sensation de fatigue généralisée, rhume, symptômes gastro-intestinaux (p. ex. nausées, vomissements, diarrhées, douleurs abdominales), éruptions cutanées (p. ex. lésions de type engelure, urticarienne, vésiculeuse, morbilliforme).

Depuis le 24 avril 2020 dans le canton de Vaud, les critères de réalisation d'un test ont changé : un test est désormais indiqué pour toute personne présentant des signes cliniques compatibles avec la Covid-19.

Un rappel des [groupes particulièrement à risque de complications liées à la Covid-19](#) est disponible sur le site d'Unisanté.

Veiller à distinguer les symptômes d'une allergie pollinique et ceux de la Covid-19 :

Symptômes	Allergie pollinique	Covid-19
Eternuements	Commun	Non
Nez qui coule ou bouché	Commun	Rare
Yeux rouges / larmoyants / qui démangent	Commun	Non
Bouche / nez / oreilles qui démange(nt)	Commun	Non
Douleurs aux oreilles	Parfois	Non
Toux	Parfois (durant la nuit)	Commun (généralement sèche et persistante)
Perte d'odorat	Parfois	
Céphalées		
Essoufflement		
Fatigue		
Fièvre (>38°C) ou frissons	Non	Commun
Douleurs	Non	Parfois
Maux de gorge	Non	Parfois

Ref. : Irish pharmacy union: <https://ipu.ie/wp-content/uploads/2020/04/Hayfever-vs-Covid-19-Poster.pdf>

Version du 06.10.2020

Le tri des patient-e-s en officine (sauf pour les professionnel.le.s de santé qui doivent suivre [les directives de l'HCPI](#)) doit ainsi tenir compte des hypothèses suivantes (consulter www.CoronaCheck.ch pour confirmer l'attitude) :

- **Si pas de suspicion Covid-19** : pas de symptômes évocateurs **et pas de personne Covid-19 positive dans son entourage proche** (personnes vivant sous le même toit, relation intime), ni notification par l'application SwissCovid, ni retour d'une zone à risque :
 - **Apprécier**, éventuellement avec un-e pharmacien-ne, **si un triage pharmaceutique, voire une médication officinale, est nécessaire.**
 - Si un triage pharmaceutique est nécessaire, **préférer un entretien par téléphone** ou une visioconsultation plutôt qu'une venue à l'officine, surtout pour les personnes appartenant aux groupes à risque.
 - Aux personnes qui présentent uniquement des symptômes "mineurs" (rhume, myalgies, éruptions cutanées, troubles gastro-intestinaux) et qui sont en bon état général, recommander de continuer leur vie habituelle. Elles devraient se rendre chez leur médecin (ou aux urgences) uniquement si leur état de santé le nécessite, pour déterminer la prise en charge appropriée après évaluation médicale.
- **Si suspicion Covid-19**, à savoir présence des critères cliniques suivants : symptômes aigus des voies respiratoires (par ex. toux, maux de gorge, souffle court) et / ou fièvre $\geq 38^{\circ}\text{C}$ et / ou apparition soudaine d'une anosmie et / ou d'une agueusie et / ou état confusionnel aigu ou détérioration de l'état général chez une personne âgée OU personnes (y inclus asymptomatiques) ayant reçu une notification de contact avec un cas de Covid-19 par l'application SwissCovid (dès J5 du contact), réaliser les étapes ci-dessous :

Identification et caractérisation des symptômes : Interroger sur les symptômes présents et leur date d'apparition

Recherche des signes de gravité

La recherche d'au moins un signe de gravité suivants en tenant compte du contexte global du patient, permet de détecter si une consultation médicale en urgence est nécessaire : température $\leq 36^{\circ}$ ou $\geq 39^{\circ}\text{C}$, fréquence cardiaque $> 110/\text{min}$, tension artérielle systolique ≤ 110 , tension artérielle diastolique ≤ 60 , fréquence respiratoire $\geq 21/\text{min}$, dyspnée, nouvel état confusionnel, déshydratation. Voir également le document Unisanté : [COVID-19 Aspects cliniques de l'infection à SARS-CoV-2](#).

En présence de signes de gravité :

Un-e pharmacien-ne prend le relais et l'adresse aux urgences (p.ex. via le 144 - en signalant la suspicion de Covid-19).

En l'absence de signe de gravité :

- Envoyer la personne immédiatement faire un test de dépistage (en priorité cabinet du médecin traitant ou [centre de test](#)) – limiter le recours aux transports publics. Dans l'attente du résultat, recommander à cette personne de porter un masque chirurgical immédiatement en présence d'autre(s) personne(s) et à l'extérieur (p.ex. pour se rendre chez le médecin) et de se mettre en isolement (dépliant [français](#) et [anglais](#)), et les personnes vivant sous le même toit en quarantaine (dépliant [français](#) et [anglais](#)).
- Dans le cas où le résultat est positif : la personne sera mise en isolement (dépliant [français](#) et [anglais](#)) et le **suivi** sera effectué par le médecin généraliste/médecin cantonal (suivi des symptômes, du respect de l'isolement et retraçage des contacts).
- Dans le cas où le résultat est négatif (mais symptômes persistants) : la personne sera mise en isolement (dépliant [français](#) et [anglais](#)) jusqu'à 24 heures après disparition des symptômes.

Version du 06.10.2020

- Le suivi des personnes dépistées se fera par le médecin traitant ou le centre dédié. Toutefois le-la pharmacien-ne peut délivrer les [conseils suivants](#) aux personnes suspectées, avérées et/ou leurs proches.
 - Note : La présence de symptômes moins fréquents et moins spécifiques peut aussi justifier la réalisation d'un test PCR selon l'appréciation clinique. Pour les enfants de moins de 12 ans, des exceptions existent ; les critères de dépistage peuvent être consultés dans le document de l'OFSP : [Critères de test pour les enfants](#).
- **Si pas de symptôme évocateur, mais contact étroit selon la définition ci-dessous avec un cas Covid-19 positif ou probable (personnes hospitalisées ou décédées avec une image radiologique (CT-Scan) compatible avec Covid-19, ou un lien épidémiologique avec un cas confirmé, une PCR négative et pas d'autre étiologie) selon les critères de contact définis ci-dessous:**

Définition du contact étroit	<ul style="list-style-type: none"> ● personnes vivant sous le même toit, avec contacts à moins de 1,5 m pendant plus de 15 minutes (en une fois ou cumulées) avec le cas ● contact à moins de 1,5 m et pendant plus de 15 minutes (en une fois ou cumulées) sans protection appropriée (p. ex., écran en plastique, masque d'hygiène porté par chacune des personnes) ● prodiguer des soins ou effectuer un examen médical ou une activité professionnelle avec contact corporel (< 1,5 m) sans utiliser d'équipement de protection adéquat ● contact direct, sans équipement de protection, avec les sécrétions des voies respiratoires ou les fluides corporels ● soins, examen médical ou activité professionnelle impliquant une procédure générant des aérosols sans équipement de protection approprié, quelle que soit la durée de l'exposition ● en avion : <ul style="list-style-type: none"> – passagers sans masques d'hygiène, assis dans un périmètre de deux sièges (dans n'importe quelle direction) du cas. – compagnons de voyage ou accompagnants, membres d'équipage dans la section de l'avion où se trouvait le cas. Si la gravité des symptômes ou les déplacements de la personne malade suggèrent une exposition plus large, les passagers de toute une section ou alors de l'avion entier devraient être considérés comme des contacts étroits.
Critères de contact	<ul style="list-style-type: none"> ● lorsque la personne-contact était symptomatique OU ● dans les 48 heures précédant l'apparition des symptômes OU ● dans les 48 heures précédant le prélèvement si la personne testée positive ne présentait pas de symptômes (p. ex., si le test a été effectué dans le cadre du contrôle d'une flambée).

Le service cantonal compétent peut ordonner une quarantaine (dépliant [français](#) et [anglais](#)) de 10 jours à domicile dès le jour du dernier contact avec le cas confirmé (personne ne vivant pas sous le même toit) ou dès le jour où la personne malade a été isolée (personne vivant sous le même toit). Un contact régulier est établi avec ces personnes. Ces personnes doivent :

- Surveiller leur état de santé
- Éviter tout contact avec d'autres personnes (mis à part celles qui sont également en quarantaine sous le même toit)

Version du 06.10.2020

- Si pas de symptôme durant 10 jours : la quarantaine peut être levée
- Si des symptômes évocateurs ou mineurs apparaissent au cours des 10 jours : se référer au médecin traitant ou à un [centre dédié](#), ou à la Centrale Téléphonique cantonale des Médecins de Garde (Vaud: 0848 133 133) et se mettre en isolement (dépliant [français](#) et [anglais](#)). Un test est recommandé. Si le test est positif, isolement de 10 jours. Si le test est négatif, l'indication à une quarantaine est évaluée par le médecin cantonal qui contactera la personne le cas échéant
 - Les [personnes vulnérables](#) consulteront immédiatement en mentionnant leur statut.
- Dans certaines situations, le service cantonal compétent peut également indiquer un test (PCR et/ou sérologie) aux personnes asymptomatiques.
- Délivrer les [conseils suivants](#) aux personnes suspectées, avérées et/ou leurs proches.

Selon l'état psychique de la personne

Penser aussi à évaluer l'existence d'un entourage familial, d'un environnement social et les aspects psychologiques. Si besoin, une prise en charge/suivi psychologique par un médecin pourrait être nécessaire si la personne est particulièrement anxieuse, notamment lors de la mise en isolement.

Références :

Hygiène prévention et contrôle de l'infection : www.hpci.ch, consulté le 06.10.2020

Irish pharmacy union: <https://ipu.ie/wp-content/uploads/2020/04/Hayfever-vs-Covid-19-Poster.pdf>

Site internet de l'OFSP, section Procédure en cas de test négatif :
<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/isolation-und-quarantaene.html>, consulté le 07.09.2020